

LA LETTRE DE L'AFC

Association Française des Directeurs de la Photographie Cinématographique
Membre de la Fédération Européenne IMAGO

Voir avec les yeux de l'âme ce que l'esprit construit quand l'oeil rêve.
Joseph Lacasse, peintre, 1894-1975

Numéro 34
Mai 1995

CANNES : LE PALMARÈS

- Palme d'or
UNDERGROUND d'Emir Kusturica (DP : Vilko Filac)
- Grand Prix
LE REGARD D'ULYSSE de Theo Angelopoulos (DP : Yorgos Arvanitis, AFC)
- Prix de la mise en scène
LA HAINE de Mathieu Kassovitz (DP : Pierre Aim)
- Prix d'interprétation féminine
Hélène Mirren dans LA FOLIE DU ROI GEORGE (DP : Andrew Dunn)
- Prix d'interprétation masculine
Jonathan Pryce dans CARRINGTON (DP : Denis Lenoir, AFC)
- Pris spécial du jury
CARRINGTON de Christopher Hampton (DP : Denis Lenoir, AFC)
- Prix du jury
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR de Xavier Beauvois (DP : Caroline Champetier, AFC)
- Caméra d'or
LE BALLON BLANC de Jafar Panahi (DP : Farzad Juat)
- Mention pour caméra d'or
DENISE CALLS UP de Harold Salwen (DP : Harold Salwen)
- Grant Prix technique de la CST
au Directeur de la Photographie Lu Yue, à Olivier Chiavassa et à Bruno Patin
des laboratoires Eclair pour SHANGHAI TRIAD de Zhang Yimou

Outre le palmarès, l'AFC était représentée à Cannes par :

Philippe Rousselot (qui faisait partie du Jury de la sélection officielle), Yorgos Arvanitis ("Someone Else's America" de Goran Paskaljevic), Jean-Jacques Bouhon ("cophotographie" avec Gueorgui Rerberg et Vincenzo Marano pour "Waati" de Souleymane Cissé), Darius Khondji ("La Cité des Enfants Perdus" de JP Jeunet et M Caro), et Pierre Lhomme ("Jefferson in Paris" de James Ivory)

A propos de " Carrington ", Denis Lenoir nous avait parlé de son travail de rajeunissement par un flashage de l'interpositif diminuant tout au long du film, cet article était paru dans la lettre n°25 du mois de septembre 1994.

activités AFC

Afin d'éviter toute éventuelle erreur ou omission dans la Lettre ...

Il serait fort utile pour la Lettre et de plus pour le bon fonctionnement de l'association que vous nous fassiez part régulièrement par téléphone ou par fax :

- de vos tournages
- de vos films sélectionnés lors de festivals
- de vos films primés
- de vos films terminés et susceptibles de faire l'objet d'une avant-première AFC
- de la mise à jour de votre filmographie

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MAI 1995

Etaient présents : Robert Alazraki, Jean-Jacques Bouhon, Bertrand Chatry, Jean-Noël Ferragut, Dominique Gentil, Jean-Michel Humeau, Denis Lenoir, Jacques Loiseleux, Eduardo Serra, Georges Strouvé

Ordre du jour : Réflexion sur les conditions d'admission (suite), Relations AFC / Membres associés (comment développer ces relations ?), Les filmographies (leur mise à jour et la Commission Nationale du Film), Les droits d'auteur des photographies de tournage, Les festivals de Cannes et de Chalon, Un point sur les cotisations

L'AFC relations internes

Deux points de changement au sein de l'AFC suite à l'ordre du jour : réflexion sur les conditions d'admission et les cotisations.

- Le Conseil d'Administration a entériné, dans le principe, un nouveau mode de fonctionnement du système d'admission des membres actifs, les critères ne changeant pas. A savoir : chaque fois qu'un Directeur de la Photo souhaite voir un collègue entrer à l'AFC, il doit inscrire son nom sur une liste affichée au bureau. Les membres du C.A. sont alors invités à exprimer leur avis sur cette admission en inscrivant leur nom à côté du nom proposé, (deux voix "pour", pour annuler une voix "contre"). Dès que le total de signature atteint la majorité de voix du CA (l'équivalent de 10 signatures positives au minimum) le D.P. est invité, s'il le désire, à adhérer à l'AFC.

La commission d'admission est remplacée par des discussions qui ont lieu lors des C.A., les personnes approuvant l'admission se chargeant de fournir filmo et informations. Jacques Loiseleux travaille actuellement sur un aménagement du texte du règlement intérieur allant dans ce sens.

NB : Les critères d'admission, eux, ne changent pas.

- Le Conseil d'Administration a décidé de proposer aux Directeurs Photo, âgés de plus de 65 ans et en arrêt d'activités professionnelles, une cotisation réduite ; à condition qu'ils soient membres actifs de l'AFC depuis au moins deux ans et qu'ils en fassent la demande. Ils gardent toutefois le statut de membre actif et conservent leur droit de vote.

En dehors de l'ordre du jour :

- Du nouveau pour "les locaux" : il serait possible de louer, dans les anciens studios Pathé, rue Francoeur, une petite maison située à l'intérieur des studios (à charge pour nous de l'aménager). Robert Alazraki, Denis Lenoir et Eduardo Serra sont en contact avec Madame Juppé. Il a été évoqué l'idée de contacter d'autres associations afin de partager le local et le loyer, si celui-ci nous est accessible financièrement.
- Un Délégué Général : étant entendu que pour assumer un suivi efficace de nos dossiers (ensemble de choses que nos membres sont en droit d'attendre) il semble nécessaire qu'une personne puisse prendre en charge leur continuité au jour le jour ; Eduardo Serra a proposé à nouveau l'éventualité d'engager un Délégué Général. Ce sujet maintes fois évoqué demande une réflexion en profondeur sur les évolutions possibles de l'association ; le fonctionnement structurel actuel de l'association ne permettant pas de supporter matériellement ce poste. Ces deux sujets et leurs aspects financiers seront à l'ordre du jour du prochain CA.

L'AFC relations externes

Relations AFC et ses Membres associés, les filmographies et la Commission Nationale du Film, Cannes et Chalon, les droits d'auteur (photographies de tournage)

- Dans l'idée de développer des relations avec les associés, il a été suggéré de provoquer des réunions tripartites où les directeurs de la photographie seraient des intermédiaires actifs. Exemple : réunions avec les loueurs et constructeurs de matériel électrique (ce qui implique, concrètement, de faire entrer des constructeurs au sein de l'AFC). Cette idée est déclinable dans les autres secteurs d'activités de nos membres associés.
- Suite à la relation avec la Commission Nationale du film et suivant l'article à ce propos dans la dernière Lettre, il a été proposé de composer un formulaire-type comprenant le C.V. et une filmographie réduite que chaque membre de l'AFC remplirait (avec, en outre, les secteurs d'activité, les langues étrangères parlées, mais aussi, et si possible, la traduction anglaise des titres des films). Ce formulaire serait destiné aux producteurs qui en feraient la demande ainsi qu'à la Commission du Film qui se chargera de les transmettre aux productions étrangères et notamment à leur correspondant de Los Angeles.
- Cannes : rien ne sera fait cette année.
- Chalon : la participation de l'AFC a une nouvelle fois été remise en question sans toutefois qu'une décision définitive ne soit apportée. Néanmoins une réunion est à prévoir pour établir la sélection des films proposés par l'AFC pour la compétition et les inédits.
- Il a été décidé de donner suite aux articles (voir Lettre n°33) sur les droits d'auteurs des photographies de plateau en prenant contact avec les auteurs de ces mêmes articles afin, d'une part, de connaître les parties prenantes et, d'autre part, les tenants et aboutissants de cette affaire.

technique

ESSAIS NEGATIVES : COMPTE RENDU

Le premier dépouillement est terminé, son compte-rendu est en cours.

Une projection-test, entre quatre yeux, a eu lieu afin de voir s'il existe une différence réelle et significative entre les tirages sur les 3 positifs (Kodak, Fuji et Agfa). Cette projection doit déterminer (par un déchiffrement de questionnaire succinct) s'il y a lieu de les prendre en compte ou non. Si oui, il s'agira de reprendre la procédure des premières projections (sur positif Kodak) ; c'est-à-dire faire plusieurs projections, avec questionnaire, où tous seront conviés... ce qui impliquera, malheureusement, un autre dépouillement fastidieux ! La décision sera prise début juin.

Dernier point en cours : la question pratique de mise sous cache des photogrammes.

LE NOIRENCOULEUR et "La Cité des Enfants Perdus"

Pour le film de JP Jeunet et M Caro, photographié par Darius Khondji, étalonné par Yvan Lucas; les laboratoires LTC avec Georges Roch, et en collaboration avec le Directeur de la photo et l'étalonneur, ont mis au point une nouvelle variante du traitement argentique, d'abord du positif et ensuite de l'interpositif.

Primitivement cette technique n'était appliquée qu'au positif. Elle a été particulièrement remarquée dans "Le Dernier Tango à Paris", "Cadavres Exquis" et "Une Journée particulière" dont LTC avait assuré à l'époque les copies d'exploitation, s'appliquant à obtenir des résultats identiques aux laboratoires d'origine.

Mais comme tout procédé appliqué au positif, il oblige à immobiliser une machine de développement, ce qui nuit à l'édition des copies en un temps bref ; d'autre part, tout traitement nécessitant de conserver de l'argent métallique à l'intérieur de l'émulsion par un blanchiment partiel, nuit par la suite à la conservation des copies (la dégradation est provoquée par un échauffement intensif lors du passage en projection). Les autres inconvénients majeurs sont le coût excessif de ces copies et l'impossibilité pour l'équipe de création de retrouver les mêmes résultats à l'étranger lors de l'exportation des internégatifs.

C'est pourquoi les laboratoires LTC ont mis au point un procédé permettant :

1°) d'avoir une grande fiabilité de reproduction de ces images dans le cas du positif mais tout en conservant les inconvénients précités.

2°) afin d'éviter ceci, le traitement a été appliqué à l'interpositif. Il consiste à blanchir partiellement cette pellicule lors du traitement chromogène par l'application d'un oxydant équilibré chimiquement et de réduire par la suite les halogénures formés par un développement physique (c'est-à-dire développement N et B).

Il est compréhensible que l'interpositif possèdera toutes les qualités de l'image désirée, ce qui autorisera des internégatifs ayant les mêmes caractéristiques et, de ce fait, des copies avec l'effet esthétique désiré, mais ne contenant pas d'argent métallique.

A titre indicatif, les copies du film "Les Misérables" de Claude Lelouch ont été tirées dans le même esprit par le laboratoire Eclair .

Il nous semble intéressant de développer ce sujet dans un article lors de prochains Cahiers.

ça et là

Willy Kurant nous communique :

Le Cercle des Français de Hollywood (The Hollywood French Circle) est une association (corporation) à but non lucratif, regroupant les comédiens, techniciens, réalisateurs et producteurs de langue française vivant en Californie du sud ou de passage pour une longue durée (elle accueille aussi les Américains parlant français).

Cette association a pour but de faciliter les contacts des professionnels américains avec le cinéma français et inversement : accueillir et aider les comédiens, techniciens, réalisateurs et producteurs de passage, rapprocher les deux communautés dans leur compréhension mutuelle, mais aussi assurer la promotion du cinéma français auprès des décideurs hollywoodiens.

A cet effet et conjointement à leurs sorties en France, le Cercle a organisé les projections du "Colonel Chabert", "Les Roseaux Sauvages", et a pour projet l'achat d'une salle de projection.

Actuellement le siège social de l'association est au consulat de France de Los Angeles avec, pour contact, Laurent Danielou, attaché culturel chargé de l'audiovisuel au consulat.

Le Cercle des Français de Hollywood existe officiellement depuis le 14 décembre à l'initiative de Jean-Jacques Annaud (qui en est le président), Marc Frydman (producteur indépendant), Philippe Maigret (directeur financier adjoint de Studio Canal+ USA), Françoise Bonnot (chef monteuse), Elisabeth Leustig (agent de casting), Willy Kurant (directeur de la photographie AFC), Frédérique Golchan (producteur), George Hayum (avocat), Jean-Louis Rubim (directeur de production), Laurent Danielou (attaché culturel).

Cent cinquante Français travaillent dans l'industrie du cinéma américain sur la Côte ouest.

Contact : Consulat de France - Laurent Danielou
 10990 Wilshire LA 90024
 Telf 310/479 06 43 - Fax 310/479 83 31

EXPOSITION

Dans le cadre du Festival de la Foire Saint-Germain, une exposition autour des archives personnelles d'Henri Alekan se tiendra du 8 au 28 juin à la Mairie du 6ème arrondissement, 78 rue Bonaparte.

Cette exposition, gratuite, présente 50 photos en noir et blanc, des documents sur ses études de lumière et son travail sur plusieurs films dont "La Belle et la Bête", des croquis et dessins, quelques-unes de ses inventions et enfin une présentation des "Chemins de Lumière", travail d'éclairage dans le quartier de Montmartre effectué conjointement avec Patrick Rimoux, éclairagiste urbain.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Dominique CHAUPUIS habite désormais au 37, rue St Georges 75009 Paris
Ses numéros de téléphone et de fax demeurent inchangés

film d'avant première



Le film SHANGHAI TRIAD de Zhang Yimou a obtenu le Grant Prix technique de la CST pour l'image, prix allant au Directeur de la Photographie Lu Yue, à Olivier Chiavassa et Bruno Patin des laboratoires Eclair.

En dehors de la qualité des images très colorées de "Shangai Triad", il est intéressant de noter ici que, pour la première fois, un prix important (en l'occurrence celui de la CST) au cours d'un festival aussi connu que celui de Cannes n'est pas décerné au seul directeur de la photographie, mais qu'il lie également le travail effectué par un laboratoire, un de ses directeurs et un de ses étalonneurs.

Par ce prix, ce travail, sortant enfin de l'ombre, est désormais reconnu comme partie intégrante de l'image d'un film.

Le négatif a été développé en Chine, la copie 0 et le tirage ont été effectués à Eclair.

Mardi 6 juin à 20h 30, salle Ariane
en présence du Directeur Photo Lu Yue

En première partie de ce programme, nous vous présenterons avec la société Explorer Films "Les Ailes de l'Ombre", court-métrage de fiction dont ils ont effectué non seulement les trucages mais aussi l'écriture du scénario et la réalisation.

le c.n.c.

Dominique Wallon a présenté pour la sixième année consécutive le traditionnel bilan du Centre dans les salons de l'hotel Majestic lors du festival de Cannes. Evoquant des chiffres que nous avons déjà relatés dans ces lignes (126,3 millions d'entrées en 1994, la part de marché du cinéma français descendue à 27,8%), il a montré quelques inquiétudes quant à la baisse du nombre de films produits (89 en 1994 contre 101 en 1993). Bien qu'il voie en ces chiffres un assainissement par rapport au marché, il a fait une mise en garde contre une nouvelle chute qui mettrait en péril la vitalité économique et le pluralisme artistique du cinéma français. L'article du Monde du 23 mai 1995 relatant ces faits laisse sous-entendre qu'après 6 ans de fonction au poste de directeur général du CNC, celui-ci serait remplacé prochainement. Le même article cite Jean-Paul Cluzel, directeur général de l'Opéra de Paris et auteur du rapport sur le cinéma commandé par Jack Lang et Hubert Hastier, ex-directeur de cabinet de Jacques Toubon, en vue de ce remplacement.

nos associés

Fuji Le prochain déplacement du club Fuji aura lieu le mercredi 21 juin à l'institut Lumière à Lyon. Il est prévu au programme une visite avec projections le matin, suivi d'un déjeuner dans un bouchon convivial, Lyon oblige ...

Kodak Les prochaines Rencontres Internationales des Lumières auront lieu les lundi 3 et mardi 4 juillet, la projection d'un court-métrage qui devrait intéresser les Chef Opérateurs d'un point de vue technique et esthétique est prévue au programme des festivités ; court-métrage qui devrait susciter, par ailleurs, des discussions sur le métier de Chef Opérateur.

Eclair La restructuration financière du groupe TECTIS (dont la vente du laboratoire Telcipro) a permis de dégager des liquidités afin d'investir dans son secteur laboratoire, notamment dans l'installation d'un Cinéon de Kodak dans le but de faire de la restauration d'images et des trucages non visibles.
Et un grand bravo à Olivier Chiavassa et Bruno Patin pour le Grand Prix technique de la CST à Cannes

Samuelson Alga, dans ses nouveaux locaux, dispose désormais, sur un même niveau, d'une vaste surface regroupant toutes ses activités.
En plus d'un grand parking, deux quais de chargement facilitent les sorties et rentrées de matériel. Ce déménagement a permis quelques améliorations ou nouveautés : instruments de mesure et chambre sourde pour quantifier et régler le niveau sonore des caméras, installation d'un banc-test pour les essais des caméras vidéo numériques ou analogiques, un espace machinerie permettant des démonstrations de grues, dollies et Louma ; un studio de prises de vue d'environ 100 m² réservé aux opérateurs et assistants pour les essais pellicules (key-light), maquillages etc., et une salle de projection d'essais, 16/35 mm sont tous deux en voie d'équipement. La boutique, plus grande, est directement accessible par le parking.
Nous leur souhaitons une bonne installation.

Technovision nous fait un point sur le matériel acquis récemment ou développé par Technovision. Acquisitions : L'Arri 535 B, l'Iris Control de Arri (pour toutes les caméras Arri : permet la compensation automatique de diaph. en fonction de la vitesse pendant la prise de vue et permet d'utiliser des optiques n'ayant pas d'équidistances linéaires entre les gravures des diaph. tels que les Cooke ou Leitz). Le "Speed aperture computer" de Preston Cinéma Système (accessoires pour Arri III, BL, 16 SR II, permettant manuellement la compensation automatique de diaph. en fonction de la vitesse -jusqu'à 1im/sec- pendant la prise de vue). Développé et construit par Technovision : la visée évolutive pour Arri BL (bascule de la visée de 180° avec redressement de l'image permettant de cadrer à droite ou à gauche de la caméra, avec extension permettant de cadrer de l'oeil gauche à gauche caméra, tracé lumineux du cadre, et, prochainement, lentille de dés-anamorphose). Grue Technocrane équipée d'une nouvelle tête, la Coolhead. Viseur de champs vidéo (viseur avec les optiques de tournage et mini caméra vidéo reliée par câble BNC à un moniteur de contrôle), conçu pour "La Cité des Enfants Perdus".

Telcipro Michel Thévenet, Président et nouvel acquéreur à 50-50 avec Jean-Pierre Neyrac du laboratoire Telcipro, nous donne quelques indications sur sa politique à venir : redéveloppement du département vidéo par l'achat de deux Télécinéma (total de 4) et mise en place d'un suivi des étalonneurs film jusqu'à la copie vidéo. Trois nouveaux partenaires : les sociétés Arane, Duboi et 3Lumières, avec l'installation dans les locaux du laboratoire d'une machine à développer 70 mm acquise récemment par Arane. Et la continuité du laboratoire en se destinant principalement au super 16 et gonflage 35mm. De manière générale l'accent est mis sur le rapport avec les clients et sur la qualité du travail effectué.

La nouvelle équipe est composée de Richard Asselman au poste de Directeur Général (poste qu'il avait déjà occupé par le passé), de Jean-François Rivane au poste de Directeur Technique (cet ancien du service de recherche de Kodak avait déjà occupé ce poste aux débuts du laboratoire) et nous apprenons avec plaisir que Francine Jean-Baptiste, ayant quitté la division Cinéma d'Agfa le 31 mai, rejoindra cette équipe au poste de Directeur des Relations Publiques à partir du 1er juillet.

Bonne chance à eux !

la c.s.t.

Election au département image de la CST :

Jean-Louis Dupoux succède à Arthur Cloquet avec pour suppléants Dominique Brabant et Jean-Michel Humeau.

Dernière conférence-débat organisée par la CST à la Tour Eiffel :

Mardi 6 Juin : L'image et les décors de films.

18 h - 19 h 30 Historique de l'image de film, historique des studios et des décors, les matériels d'éclairage, l'éclairage en décor naturel, l'éclairage en studio, le cadrage.

19 h 30 - 20 h 30 Pause

20 h 30 Projection d'un film illustrant les propos de la conférence (programmation en cours)

Cette invitation se fait sur carton ou par tél. (soit à la CST 47 20 96 3, soit au 44 11 23 43)

revue de presse

☞ Les droits d'auteurs

Le prix John Huston pour le droit des artistes a été remis à Steven Spielberg (un des premiers réalisateurs à avoir demandé le respect du droit d'auteur) lors du deuxième symposium sur les droits des artistes à Los Angeles les 27 et 28 Avril. Y étaient présents deux membres du congrès, John Bryant et Alan Simpson, auteur du projet de loi imposant, à l'attention des spectateurs, un avertissement détaillé lorsqu'un film a été modifié à l'insu de son auteur (Film Disclosure Act) et qui accorde au réalisateur un droit de copyright lui permettant, dans ce cas, un recours juridique. En prévision de cette éventualité, les studios inscrivent désormais volontairement (pour les télédiffusions, projections en avion et sur les cassettes vidéos) un message indiquant en termes très vagues que le film a été modifié.

Le Monde 04/05/95

Steven Spielberg a annoncé son intention d'offrir aux réalisateurs qui travailleront pour son studio Dreamworks un droit moral sur leur film (distribution, diffusion et altération après la sortie des films en salles).

Le Film Français 12 & 19/05/95

☞ Mouvements divers et créations.

Jean-Jacques Beineix a démissionné de la présidence de l'ARP le 16 mai dernier.

Le Monde 25/05/95

Claude Berri vient de racheter la société de production de Claude Zidi (Les Films 7) et de signer avec le réalisateur un accord d'exclusivité pour ses trois prochains films.

Le Film Français 12 & 19/05/95

AB Production se lance dans le long métrage sous le nom de Raphaël Film.

Le Film Français 12 & 19/05/95

Georges Benayoun, Pdg d'Ima Film, et vice-président de Elma Production, crée Dacia Film, maison de production de films à petit budget (moins de 10 millions de francs).

Le Film Français 12 & 19/05/95

☞ A propos d'Unifrance

Bruno Berthemy, délégué général d'Unifrance, donne les grands axes de développement de son action : l'information des distributeurs étrangers en passant par celle des journalistes étrangers, l'encouragement des comédiens à participer plus à la promotion de leurs films et le développement des manifestations telles que Sarasota, Yokohama, Avoriaz, Sydney, la Corée du Sud, création d'un prix de la presse étrangère, la création d'un outil de communication "La Lettre d'Unifrance", la création de week-ends de promotion à travers 25 villes d'Europe avec deux ou trois films en avant-première et, dernier point, la modification du mode de commercialisation avec cette remarque "la réflexion volontariste et collective que nous avons eue sur la France, nous ne l'avons pas eue sur l'international. Nos films ne sont pas en cause. Ce qu'il faut remettre en cause c'est la méthode de commercialisation. (...) notre circuit de commercialisation trop atomisé ne permet pas de garantir à un distributeur étranger une alimentation régulière. Pour cela il faut se regrouper et identifier un ou deux partenaires avec lesquels travailler."

Le Film Français 05/05/95

☞ A propos des salles

Suite aux remarques des professionnels, soutenus par Jacques Toubon, et d'Alain Juppé concernant la non prise en compte des salles dans le programme Média II, les conclusions du conseil des ministres européens comportent une mention qui permettra d'inclure des solutions proches de celles d'Europa Cinémas. Europa Cinémas, qui était une des initiatives du Programme Média, représente 358 écrans pour 155 salles de 86 villes clefs dans 30 pays d'Europe. Pour toute salle atteignant un objectif de programmation de 50% de films européens une aide incitative a été mise en place avec le soutien du CNC, d'Eurêka Audiovisuel, Eurimage et du ministère français des affaires étrangères. Ce regroupement est la première, et seule, mise en réseau de salles européennes. (voir côté lecture)

Le Film Français 05/05/95

Dans un article sur la fréquentation des salles à Paris, on apprend qu'en 1946, 96 millions de spectateurs avaient fréquenté les 342 salles disséminées dans Paris contre 26 millions de spectateurs pour 107 salles en 1994. L'ensemble des cinémas parisiens propose, aujourd'hui, 350 écrans (73 salles ou complexes regroupent 316 écrans). Pour la petite histoire : sur 110 cinémas rasés ou transformés, 36 sont devenus des supermarchés, 32 des fast-food ou cafés, etc. mais 6 des studios de production et une agence ANPE ... spectacle.

Libération 03/05/95

Les Laboratoires de Bry et Téléurope se sont associés pour ouvrir une salle de projection de 24 places au 4 rue du Bouloi, 75001, équipée pour le super 16 et 16 mm ainsi que la vidéo 4/3, 16/9 et possibilité de haute définition.

Le Film Français 28/04/95

☞ A propos des studios

Cinecittà a le vent en poupe sous l'impulsion de Giovanni Arnone, son nouvel administrateur général depuis 6 mois. Ce dernier prévoit une privatisation partielle et organise une politique commerciale agressive avec pour ligne de mire le cinéma français. Ils comptent sur le niveau assez bas de la lire, la qualité technique de leurs techniciens, sur les prestations offertes du type clés en main (comprenant hôtel, transport, assistance pour les tournages extérieurs aux studios, obtention d'autorisations, etc), mais aussi sur l'aide qu'ils peuvent apporter à la recherche de financements.

Le Film Français 05/05/95

Les studios de la Victorine sont en sursis d'une décision du tribunal de commerce de Nice avec deux repreneurs en concurrence : Jean-Pierre Roupiot, entrepreneur du Village de la Communication de Saint-Ouen (géré actuellement par la SFP) et les sociétés Samipa et World Entertainment.

Le Film Français 05/05/95

Rappel des principales activités de l'AFC

- *Projection d'avant première* (en principe le premier lundi de chaque mois) : tous les D.P. membres de l'AFC sont invités à présenter leur dernier long métrage en avant première. L'AFC s'occupe d'organiser la projection et le pot qui suit (à charge financière d'un Laboratoire Membre Associé). Tous les membres y sont conviés (avec compagne ou compagnon) ainsi que leurs assistants et proches collaborateurs.
- *Le repas de fin d'année* (qui généralement se passe en début d'année) regroupe les membres actifs et associés. Tous les membres y sont conviés.
- *Réunion du Bureau* : organisée régulièrement pour débattre des questions administratives internes à l'AFC, seuls les membres du Bureau sont convoqués, les membres du Conseil d'Administration y sont conviés.
- *Conseil d'administration* : il se réunit à la demande et en fonction de l'actualité : admission de nouveaux membres, sommaire de la Lettre et des Cahiers, discussions sur les commissions etc... Les membres du Conseil sont convoqués, les membres actifs de l'Association y sont conviés.
- *Assemblée générale ordinaire* : une par an, pour faire le bilan de l'année précédente et préparer l'année à venir. Tous les membres sont convoqués.
- *Assemblée générale extraordinaire* : à la demande, pour débattre d'un problème précis. Tous les membres actifs sont convoqués.
- *Le bureau de l'AFC est ouvert à tous les membres* pour la consultation de documents, livres, périodiques, dossiers de Presse ainsi que pour des réunions spécifiques de travail par l'une ou l'autre des commissions (prendre rendez-vous avec Gervaise).
- *La Lettre* est ouverte à tous les membres actifs et associés. Suivie et mise en forme par Aude Humblet (42 09 02 06) en collaboration avec Jean-Noël Ferragut et Jean-Jacques Bouhon son sommaire est (théoriquement) présenté chaque mois lors d'un conseil d'administration ou lors d'une réunion. Réel ciment entre tous les membres, cette petite publication appartient à vous tous, nous comptons essentiellement sur vos réflexions, vos articles d'humeur ou articles informatifs.
- *Les Cahiers* : édités lorsqu'ils comportent suffisamment d'articles de fond et suivent le même principe d'apport d'articles que la Lettre à la différence qu'ils ne sortent pour l'instant qu'une fois par an. Georges Strouvé en est le principal "moteur" éditorial.

côté lecture

Reçu d'Europa Cinémas la publication-annuaire reprenant, pays par pays, ville par ville, salle par salle et une page pour chaque, le réseau de leurs affiliés ; ou plus exactement par page : le pays, la ville, le nom de la salle, les nombres d'écrans, les noms des exploitants et programmeurs avec leurs coordonnées, la description technique de leurs salles, le nombre de séances, les tarifs en Ecus et en devise locale, le nombre d'entrées ainsi que les titres des films programmés en 1994 et les animations particulières.... avec en plus les photos des gens et des lieux. C'est ainsi, entre autres, que nous apprenons que Nanni Moretti est programmeur, avec le directeur, de la salle "Nuovo Sacher" à Rome.

Claude Miller est le président d'Europa Cinémas.

Acquisition

Le livre "Le grand art de la lumière et de l'ombre" de Laurent Mannoni.

A.F.C

Bureaux, correspondance : 94 rue Louis Rouquier, 92300 Levallois

Tel & Fax : 47 39 15 13

Siège social 16 rue Saint-Ferdinand 75017 Paris

Diffusion réservée aux membres, - reproduction totale ou partielle uniquement sur demande

Les éditeurs font un premier pas pour résoudre le problème des droits sur les photos de cinéma

LA CONFUSION qui règne sur la question des droits d'auteur des photos de cinéma (*Le Monde* du 3 novembre 1994) a conduit les éditeurs réunis au sein du Syndicat national de l'édition à affirmer la nécessité d'une réflexion commune aux producteurs, photographes de plateau et diffuseurs d'images de cinéma (collectionneurs, agences, éditeurs).

A l'heure actuelle, un éditeur qui fait paraître des reproductions de photos de plateau dont il a obtenu les tirages auprès du producteur, d'un collectionneur, d'une agence ou directement auprès du photographe lui-même ne dispose d'aucune garantie d'utilisation légale : s'il a traité avec le photographe, il s'expose au risque de voir le producteur se manifester ; s'il a passé un accord avec le producteur, le photographe peut s'estimer lésé. En effet, la jurisprudence ne permet pas la détermination du titulaire du droit d'auteur sur une pho-

tographie de film. Dans le document qu'ils ont adressé à la direction du patrimoine, au Centre national de la cinématographie, les éditeurs précisent notamment qu'« ils acceptent évidemment de s'acquitter de leurs obligations, mais [que] cela suppose qu'ils puissent les connaître ».

Si des réponses précises ne sont pas opposées à la « revendication d'un droit d'auteur exclusif sur un même document par des personnes différentes », une menace grave pèse sur l'existence même de livres de cinéma, dont l'édition exigerait de mener des contentieux longs et coûteux. Les éditeurs proposent que les différents partenaires tiennent compte « du rôle promotionnel et de valorisation du patrimoine cinématographique des supports spécialisés - revues, dictionnaires, encyclopédies, livres thématiques... - lorsqu'il y a reproduction de photographies diffusées à cet effet, et garantissent dans ce cas

une libre utilisation ». Dans tous les autres cas, les utilisateurs acquitteraient des droits « en échange d'une garantie totale sur le droit d'auteur et le droit à l'image ».

Sur le principe, il semble qu'un accord soit possible... à condition de parvenir à une juste estimation de l'importance de ce rôle promotionnel et de valorisation. On peut, en effet, se demander si un éditeur accepterait d'admettre que l'ouvrage qu'il fait paraître ne sert pas, à sa manière, le cinéma et son histoire. Mais ces propositions pourraient au moins avoir le mérite de conduire les différentes parties, aux intérêts souvent contradictoires, à réfléchir ensemble plutôt que de dégainer à la moindre occasion toute une panoplie de preuves et de contre-preuves, dont l'accumulation contribue surtout à alourdir un dossier déjà trop volumineux.

P. M.

le Monde jeudi 13 avril 95

DROIT D'AUTEUR

Photos de cinéma : délire et imbroglio

Suite à la grande confusion qui règne actuellement sur les questions de droits d'auteur des photos de cinéma illustrant magazines de cinéma et autres publications, plusieurs éditeurs se sont réunis pour réfléchir à une solution commune entre producteurs, photographes de plateaux et diffuseurs d'images. Au moment où précisément les livres de cinéma sortent à une cadence accélérée, que les magazines de télé publient chaque semaine de plus en plus de photos de films, il a semblé nécessaire aux différentes parties concernées de faire le point et de trouver rapidement une solution à ce délicat problème de reproductions de photographies appartenant bien souvent à des collectionneurs (Alain Pelé, Gérard Troussier, André Bernard...), ou des agences (Christophe L., Stills, Kipa, Photothèque des Cahiers du Cinéma...). Car finalement, il semblerait bien que ces photos appartiennent

en dernier ressort au photographe de plateau.

Cette donnée nouvelle est, en effet, apparue en 1992, quand s'est constituée une association de photographes de plateau, présidée par Georges Pierre, et qui revendique un statut d'auteur à part entière pour les photographes.

Photographes de plateau, des auteurs à part entière

Des photographes que l'on avait eu tendance à assimiler jusque-là à des techniciens à la solde de producteurs et non à des artistes propriétaires de leur œuvre. S'en sont alors suivies quelques actions en justice, dont celle de Claude Schwartz contre Edi 7, qui s'est soldée par la condamnation le 12 janvier 1994, de la société Edi 7, aux dépens et aux frais d'exécution. D'autres se sont, pourtant conclues à l'avantage des éditeurs. Ces jurisprudences contradictoires ont donc ajouté à la plus totale des confusions.

Ne sachant plus très bien à quels saints se vouer, ni quelles mentions devaient être créditées sur ces ouvrages, afin d'éviter d'éventuelles poursuites, certains éditeurs n'ont pas hésité à stopper ou ralentir leurs productions d'ouvrages sur le septième art (Pygmalion-Gérard Watelet, Bordas). Néanmoins, plusieurs d'entre eux, et pas des moindres (Gallimard, Les Cahiers du Cinéma...), malgré leurs inquiétudes devant pareil imbroglio, ont décidé de ne pas baisser les bras. Prêt à s'acquitter de leurs obligations, ils aimeraient toutefois connaître les réels détenteurs des droits, afin qu'ils puissent continuer à faire découvrir aux jeunes générations de cinéphiles, le patrimoine cinématographique à travers revues et ouvrages.

En cette année 1995 où l'on célèbre, les frères Lumière, souhaitons précisément que toute la lumière soit faite sur ce casse-tête.

J.-P. B.